



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AAON) N°42-2026

TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES TRANSFORMATEURS 90/33 KV AU POSTE UNIVERSITE (2X40MVA) PAR DES TRANSFORMATEURS DE 80 MVA T-DT-232

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru sur le portail des marchés publics www.marchespublics.sn et dans le journal « **Le Soleil** » édition n° 16668 du 24 décembre 2025.

2. Senelec a obtenu, dans le cadre de son budget d'exploitation 2026, des fonds afin de financer le projet relatif aux **travaux de remplacement des transformateurs 90/33 kV au poste Université (2x40MVA) par des transformateurs de 80 MVA**, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché portant « **Travaux de remplacement des transformateurs 90/33 kV au poste Université (2x40MVA) par des transformateurs de 80 MVA** ».

3. Senelec sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux de « **Remplacement des transformateurs 90/33 kV au poste Université (2x40MVA) par des transformateurs de 80 MVA** ».

Le marché est composé d'un lot unique.

Le délai maximal de réalisation des travaux est de douze **(12)** mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

La période de coupure propice pour le remplacement du premier Transformateur est de **décembre à février**.

4. La passation du Marché sera conduite par **Appel d'offres ouvert** tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **Département des Approvisionnements, sis au 28 rue Vincens à DAKAR, 4ème étage, téléphone : (221) 33 839-32-92** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres du lundi au vendredi de 7h30mn à 16h 30mn heure locale ou par mail : oumar.goumbala@senelec.sn.

6. Exigences en matière de qualification

a. Capacité financière



- Fournir les états financiers des trois (03) derniers exercices comptables (**2023, 2024 et 2025**) dûment certifiés par un commissaire aux comptes ou accompagnés de l'attestation de visa établie par un membre de l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés du Sénégal (ONECCA) (sauf les experts comptables stagiaires) ou organisme assimilé pour les entreprises non sénégalaises.
- Ces états financiers devront démontrer la solvabilité, la rentabilité et la liquidité de l'entité pour une bonne exécution de ce marché.

NB : Si le soumissionnaire remplit les conditions de nomination d'un commissaire aux comptes, il devra fournir les rapports d'opinion du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers des exercices (**2023, 2024 et 2025**).

- Disposer d'une ligne de crédits net d'autres engagements contractuels ou d'une capacité financière à hauteur de **750 000 000 FCFA**. La ligne de crédits devra être émise par un établissement bancaire régulièrement établi sur la place financière Sénégalaise agréé par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan ou si elle est émise par une banque étrangère, cette dernière doit avoir une Banque correspondante locale.
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins quatre milliards cinq cents millions (**4 500 000 000**) **FCFA** au cours des trois (03) dernières années (**2023, 2024 et 2025**).

b. Capacité technique

Expérience générale : Le prestataire doit justifier (références de la structure à l'appui ou tout autre document prouvant l'ancienneté dans le domaine) d'une expérience générale d'au moins dix (**10**) ans dans la réalisation de travaux électriques HTB/HTA.

Expérience Spécifique : Le soumissionnaire devra justifier (procès-verbal de réception ou attestation de bonne exécution dûment signé à l'appui) d'au moins un (01) marché similaire réalisé au cours des dix (**10**) dernières années (**2016 à 2025**), portant sur l'installation, raccordement, essais et mise en service d'un transformateur d'une puissance nominale supérieure ou égale à 40 MVA. Les expériences achevées en 2026 sont également acceptées.

- ❖ Présenter un certificat d'homologation, délivré par Senelec, du transformateur proposé dans son offre

Moyens humains et matériels : Voir Annexe A du document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

Pour apprécier l'étendue des prestations, une visite de site sera organisée le **MARDI 27 OCTOBRE 2026 à 10h 00mn au poste sis à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar.**

Pour toutes informations concernant les visites de site uniquement, **un courriel pourra être envoyé aux adresses :** mamadou.coulibaly@senelec.sn et notificationcpm@senelec.sn.

Les attestations (originales ou pièces légalisées) justifiant que le candidat a satisfait à ses obligations à l'égard de la caisse de sécurité sociale, de l'Institut de Prévoyance Retraite du Sénégal, des services chargés des recouvrements fiscaux, de l'Inspection du Travail et de l'ARCOP (**GESTION 2025**) au 31



décembre 2025 doivent être produites de préférence à l'ouverture des plis ou au plus tard avant l'attribution provisoire du marché. Le candidat fournira dans son offre la déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une procédure de liquidation des biens ou de faillite personnelle. L'attestation de non-faillite devra être produite au plus tard à la signature du marché.

Pour toutes demandes de clarifications, les candidats pourront contacter la Direction de Passation des Marchés par courriel à l'adresse suivante : notificationcpm@senelec.sn.

1. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Direction de l'Administration du Patrimoine et des Approvisionnements (DAPA) au 4^{ème} étage, 28 rue Vincens à Dakar de 7h30mn à 16h30mn heure locale** contre un paiement non remboursable de cinquante mille **(50 000) FCFA**. Le paiement se fera en **espèces à la caisse principale de l'agence commerciale sis au 28, rue Vincens Dakar**, contre un reçu de paiement à présenter au secrétariat du Département des Approvisionnements pour la remise du dossier. Les candidats qui le souhaitent peuvent consulter gratuitement sur place le dossier d'appel d'offres prévu à cet effet du lundi au vendredi de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes.

2. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Senelec, Salle Commission des Marchés, 19 rue Abdou Karim Bourgi X Wagane DIOUF, au 2^{ème} étage de la Résidence Khoudia, Dakar** au plus tard le **MERCREDI 11 NOVEMBRE 2026 À 09 HEURES 30 MN HEURE LOCALE**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les candidats qui souhaitent déposer leurs offres avant la date d'ouverture des plis les remettront à la **Direction de Passation des Marchés, au 19, rue Abdou Karim Bourgi x Wagane Diouf, au 2^{ème} étage de la résidence Khoudia – Dakar**. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la même adresse le **MERCREDI 11 NOVEMBRE 2026 À 09 HEURES 30 MN HEURE LOCALE AU PLUS TARD**.

3. L'offre doit comprendre une garantie de soumission d'un montant de trente millions **(30 000 000) FCFA**.

La garantie de soumission devra être émise par un organisme financier (banque, compagnie d'assurances, etc.) agréé par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP).

Elle devra demeurer valide pendant vingt-huit **(28)** jours après l'expiration de la durée de validité des offres. Les offres devront rester valides quatre-vingt-dix **(90)** jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Directeur Général